



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA PRÉFECTURE DE L'AUBE COMMUNIQUE

La commission départementale d'aménagement cinématographique de l'AUBE, réunie le jeudi 12 octobre 2023 à 14H, a **émis un avis favorable à la demande** présentée par la Société «SAS CINEMA CONFLUENCES ROMILLY», sise impasse Edouard Charton – 89100 SENS.

La demande porte sur la création d'un établissement cinématographique de 5 salles et 514 places à ROMILLY-SUR-SEINE.

Pour la Préfète et, par délégation,
La Sous-Préfète de Nogent-sur-Seine



Aurélie CONTRECIVILE